

Compte-rendu de Conseil d'école -14 octobre 2024-

Présents :

Les parents délégués : Mme Ginestet, Mme Giren, Mme Imbert, Mme Le Moal.

Les enseignantes : A Poncelin, S Delobelle, L Sauret, E Charles, V Ribaud

La mairie : M Guilloud, M. El Hessni, Mme Karcher (maire, donné procuration)

Sont excusés : Mme Loire (ien)

1. vote du précédent Compte-rendu du CE

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est adopté.

2. Les parents délégués et la communication avec les parents d'élèves

◇ Résultats des élections, rôle du Conseil d'Ecole

Sont élus :

Mmes Ginestet, Giren, Le Moal, Leplat, Imbert, Rapp, et Monsieur Rampon.

Rappel du rôle du Conseil d'École pour les nouveaux parents :

Le Conseil d'école, sur proposition de la Directrice ou du Directeur de l'école :

- vote le Règlement intérieur de l'école qui est approuvé ou modifié chaque année lors de la première réunion du Conseil d'école ;

- dans le cadre de l'élaboration du Projet d'école à laquelle il est associé, donne tout avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :

- les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service d'enseignement ;

- l'utilisation des moyens alloués à l'école ;

- les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;

- les activités périscolaires ;

- la restauration scolaire ;

- l'hygiène scolaire ;

- la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire ;

◇ mode de communication parents-enseignants

Des réunions ont été organisées en début d'année. Le cahier de liaison est l'outil qui permet aux enseignantes de communiquer avec les familles.

Les familles peuvent à tout moment demander un rendez-vous aux enseignantes, en utilisant les outils de communication mis en place : le cahier de liaison, par téléphone, par le mail de l'école, par le mail de la classe, ou grâce à l'Espace Numérique de Travail (Educartable). Toutes ces informations sont récapitulées sur le site de l'école.

Les réunions de rentrée ont eu lieu toutes en même temps avec un temps de repas partagé.

3. Renouveau rythmes scolaires

L'autorisation de garder les rythmes scolaires sur 4 jours est soumise à une demande de renouvellement pour 3 ans.

A la question : « *qui est pour la reconduction des rythmes scolaires sur 4 jours ?* »

Résultat des voix :

- 10 voix POUR la reconduction

Décision : Les rythmes scolaires sont reconduits à l'école G Brassens de la commune de Crest, pour 3 ans, selon l'organisation suivante :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi

8h30-11h45

13h45-16h30

4. La vie scolaire

◇ règlement intérieur

Le règlement intérieur a été adopté, avec des modifications (cf nouvelle version, panneau d'affichage sur le site de l'école)

◇ exercices de sécurité

Un exercice « incendie » a eu lieu le 27 septembre. Et un exercice intrusion sera fait le 21 novembre 24

Il y aura 1 autre exercice incendie et un autre exercice de risque majeur type tempête ou accident chimique (PPMS) durant l'année. Nous

◇ éducation à vie affective, relationnelle et sexuelle

de nouveaux programmes depuis 2022, nous demande de faire bénéficier d'au moins 3 séances par an, d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, depuis la PS jusqu'à la terminale. L'école y participe à l'occasion d'événements qui se déroulent entre les enfants, (des questions ou des échanges). Les temps de conseil de classe y participent aussi (la gestion des émotions, l'empathie, le recueil du consentement). L'équipe enseignante réfléchit à mettre en place une programmation d'année en année.

4. La rentrée

◇ Effectifs à la rentrée

PS : 10	MS : 16	GS : 16	CP : 9
CE1 : 11	CE2 : 9	CM1 : 14	CM2 : 10

Total : 94 élèves

◇ Présentation de l'équipe

Classe 1 (PS/MS/GS) : Laurence Sauret et Isabelle Baudoin (ATSEM) + apprentie atsem

Classe 2 (GS/CP) : Sylvie Delobelle, Rachel Bobichon (Atsem)+ AESH Rabha Hassaine

Classe 3 (CM1-CM2) : Esther Charles et Vincent Ribaud (Vendredi)

Classe 4 (CE1-CE2) : Alixe Poncelin.

RASED :

Interviennent deux enseignants spécialisés : Géraldine Rey (présente sur l'école 2 demies journées par semaine) pour aider les enfants en lecture, maths, vocabulaire, langage (parents informés)et Maryse Dubois, psychologue scolaire (sollicité si besoin).

Intervenants mairie :

- en élémentaire Fanny Renaut en EPS, 55 minutes par classe les jeudis ; Myriam Roy, ateliers lecture (bibliothèque du CP au CM2).

- en maternelle : Fanny Renaut fera 12 interventions de 30 min en PS/SM (en danse moderne)

- le transport et les entrées pour la piscine de Loriol sont pris en charge par la mairie.

◇ Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) et Aides aux enfants en difficulté

-Les APC ont lieu cette année à 16h30 selon différentes modalités et pour différentes compétences cette année

- mise au travail des devoirs : 1/2 heure tous les soirs, de 16h30 à 17h

- poursuite pour certains de travail autour du livre, des jeux maths, de la médiathèque.

Les APC sont soumis à l'accord des parents.

La mairie propose l'Aide aux Devoirs, 2 soirs par semaine, le mardi et le vendredi, de 16h30 à 18h avec Myriam Roy, 2 euros sur inscriptions sur le portail famille.

5. Les projets de classe de l'année

- Concernant toutes les classes :

- **école et cinéma** en partenariat avec l'Eden. Avec les classes 1, 2 et 4

- **carnaval** le 15 avril (après midi avec défilé avec tous les parents) : traditionnellement des parents fabriquent des crêpes à distribuer aux enfants l'après-midi, nous avons besoin d'aide. S'il n'y a pas assez de parents, pour les faire, nous annulerons la dégustation de crêpes.

-**Ateliers inter classes** : dernière semaine de décembre et de juin

- Organisation de **marchés des connaissances** : réguliers dans l'école. Ce sont les élèves qui tiennent des ateliers en partageant leur savoir avec les autres. Tous les enfants savent faire des choses (sport, bricolage, cuisine, apprendre une nouvelle langue). C'est un autre mode de mise en valeur des apprentissages.

Les marchés sont organisés chaque vendredi, les veilles de vacances scolaires.

Date à retenir : le dernier marché est prévu **le 3 juillet 2024**, les parents seront sollicités pour y participer et il sera suivi d'un repas partagé.

- **grand projet art** : argile (inter classe) sur une semaine de juin.

- **assistant d'anglais** sur les 4 classes, les lundis après-midis dans chaque classe.

- **Classe découverte (classes 3 et 4)** : Un projet est en cours pour que 2 classes repartent cette année à proximité, sans bus avec des activités intéressantes et un hébergement en camping à Mirabel et Blacons, 5 jours et 4 nuits. Ce projet nécessite l'aide de parents pour la nourriture. Ce projet à moindre coût permet de le reproduire chaque année.

6. Mairie

◇ Équipement

- un garage à vélo devient urgent, de plus en plus d'élèves viennent à vélo à l'école. La mairie dit que cela devrait être mis en place, c'est prévu en concertation avec la 3CPSD. Les écoles de Pierjean et Royannez ont déjà été pourvus.

- La classe 03 a été repeinte cet été.

◇ Cantine, périscolaire

Sammy Roux, est le directeur du périscolaire de l'école G Brassens. L'équipe n'a pas beaucoup changé (Angeline Hubert a rejoint l'équipe cette année).

Prise de parole des parents délégués : ils ont été de nouveau interpellés par des parents pour les horaires du périscolaire (l'étendue horaire), ils vont faire passer un questionnaire et le proposer aux autres écoles afin d'avoir des données concrètes à proposer à la mairie, pour une extension des horaires jusqu'à 18h15 ou 18h30.

M Guilloud répond que la mairie en rendra connaissance volontiers, mais que cette décision prend en compte plusieurs autres facteurs que la mairie étudiera.

◇ **accompagnement scolaire** : Crest'actif organise des ateliers d'aide aux enfants les mercredis matins, c'est un accompagnement à la scolarité avec l'implication des familles. Les enseignants ciblent les enfants qui pourraient bénéficier de l'aide. L'encadrement des enfants se fait suite à une prise de contact des parents avec Crest'actif. Les ateliers commencent après les vacances de la Toussaint jusqu'à fin mai.

7. L'association scolaire

◇ Compte-rendu fonctionnement coopérative : OCCE de l'école

Cette association permet de faire des activités autour de la coopération. Elle permet aussi d'avoir un compte pour faire des petits achats ou participer à des activités.

Les ventes de gâteaux (5 fois par an), les calendriers (nov) et les photos de classe vont reprendre.

On adhère à l'association OCCE de la Drôme . On demande 5 euros (ou plus) par famille.

Le compte rendu des comptes est consultable à l'école.

En 2023-2024, il y a eu 3000 euros de dépenses et 3200 de recettes.

La mairie verse 200 euros par an à l'OCCE, comme participation aux associations de l'école.

L'école a oublié de faire la demande de subvention l'an passé. Ce sera chose faite cette année.

8. Dates des prochains CE

2ième conseil d'école : lundi 17 mars 2025

3ième conseil d'école : lundi 23 juin 2025